



Compte Rendu réunion AG du 16/03/2024

Nombre de présents : 32

Nombre d'excusés : 13 pouvoirs

L'Assemblée Générale de l'Association des Habitants de la Corniche Basque (ADHCB) s'est déroulée le samedi 16 mars 2024 à la salle Bertoli d'Urrugne, en présence de 34 participants dont Me Alexis Garat qui nous a déjà bien aidé dans nos échanges avec les administrations.

Après collecte de 21 bulletins d'Adhésion supplémentaires et cotisations, la réunion a débuté à 14H30.

Mr le président, J Philippe MICHELENA rappelle l'historique de l'association qui a été créé en 1992 par Mr Jean François BOS, suite à la modification de l'ancien POS qui interdisait la rénovation des maisons, l'extension de la zone NER, l'inclusion dans la zone de préemption de plusieurs propriétés bâties. Le POS avait été annulé par notre association et nous avons obtenu la possibilité de rénover nos maisons. Depuis, l'association s'est réveillée à plusieurs reprises mais elle est restée en sommeil ces dernières années jusqu'en 2022 suite à la création du nouveau tracé du sentier provisoire du littoral et surtout aux annonces de fermeture de la route de la Corniche, au gaspillage et fausses informations diffusées ...

L'assemblée générale a eu lieu le 18 juillet 2022.

Président : Jean Philippe Michelena

Secrétaire : Christiane Urbistondoy

Trésorière : Maialen Michelena

Le but est de mobiliser le plus de personnes possibles afin de se faire entendre par l'Administration, partant du principe qu'à plusieurs on est bien plus fort que chacun de son côté.

Nous sommes à la recherche d'un nouveau trésorier et donc nous demanderons si de nouveaux candidats se proposent.

Rappel des actions menées depuis 2022 : Multiples lettres à toutes les administrations et préfet, pétition contre le nouveau tracé du chemin du littoral, pétition pour le maintien de la route de la Corniche, nombreux articles de presse, interviews, demande à participer au Comité de pilotage. Échanges avec le sous-préfet. Rencontres avec Mr Lasserre président du département, maire d'Urrugne, maire de Ciboure, adjointe aux Maire d'Hendaye, élus EH Bai... Soutient aux habitants pour les accès lors des fermetures provisoires... etc

Mr Boulanger, nouvel adhérent, intervient pour demander quel est le but exact de l'association et si sommes tous d'accord ? Mr Michelena rappelle que nous allons en parler tout au long de la réunion plus en détail mais il faut bien avoir à l'esprit que chacun d'entre nous a ses propres préoccupations (la pollution par le plomb de ses terrains par la présence du Ball Trap, les préoccupations du practice de golf de la Corniche, la demande du camping Juantcho d'avoir un nouvel accès indépendamment de la route de la Corniche, le fréquentation amplifiée des chemins communaux lors de la fermeture de la route de la corniche ,) et que ces problématiques nous touchent différemment chacun d'entre nous, mais le but de l'association est de rester au maximum unis et solidaires les uns des autres.

Rapport financier :

Mme Urbistondoy Christiane intervient pour présenter le bilan financier à la date du 15/3/24

solde initial : 420€ + 14 cotisations de 30€ reçues avant la réunion

solde Banque au 16/3: 840€ (+ avons reçu ce jour 21 nouvelles adhésions et cotisations)

Sommes 45 adhérents.

AG :

En ce qui concerne le bureau, Mr Michelena J Philippe et Mme Christiane Urbistondoy se représentent en tant que président et secrétaire. Mme Maialen Michelena ne se représente pas. Mr Bona Didier et Mr Mattieu Alain sont candidats au poste de trésorier (Mr Bona est désigné car Mr Mathieu n'habite pas en permanence sur la corniche et ce serait compliqué) et Mr Jean Paul ARRUEBARRENA est candidat au poste de vice-président.

Le bureau se présente de la façon suivante :

Président : J Philippe MICHELENA

Vice-Président : J Paul ARRUEBARRENA

Secrétaire : Christiane URBISTONDOY

Trésorier : Didier BONA

0 Vote "Contre" et 0 "Abstention", le bureau est voté et approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral :

BALL-TRAP :

Nous rappelons les nuisances de pollution et sonores du ball-trap depuis plus de 50 ans. Le président ajoute qu'il est inconcevable que dans une zone naturelle, on demande aux agriculteurs d'être un exemple et qu'à côté de cela, on laisse ce genre d'activité perdurer. Il a demandé à l'assemblée s'ils seraient d'accord pour traduire le ball-trap devant la justice si cela était nécessaire. La grande majorité était d'accord. La mairie actuelle envisage de le remplacer par un espace de pique-nique et

d'observation du site de la Corniche. La première étape serait de fermer le côté mer. Mais pour l'instant rien n'a été entrepris !

- **DECHETTERIE** :

Certains s'interrogent sur le devenir de la Déchetterie, est-il question de la changer de place ? De l'avis général, non il s'agit uniquement de transferts et tous les trajets se font déjà actuellement par la route des crêtes. Là encore nous sommes dans une zone protégée à deux vitesses !

- **ZONE DE PREEMPTION** :

Le président a rappelé un dossier qui est resté inachevé depuis plusieurs années car certaines maisons sont encore préemptées d'autres non.

- **LE SENTIER DU LITTORAL** :

Le sentier créé il y a une vingtaine d'années, a été définitivement fermé en 2021 par arrêté Préfectoral, suite à l'éboulement qui a eu lieu en 2020 . Le préfet se soustrayant a toute responsabilité, demande en urgence de créer un sentier provisoire. Celui-ci est mis en œuvre sans concertation et en dehors de toutes règles de sécurité puisque les 2/3 du tracé sont en fait des routes (juin 2022). Il reporte ainsi sa responsabilité aux riverains !

En août 2022 nous effectuons une pétition qui a été signée par tous les riverains touchant le tracé (excepté deux) . Elle a été adressée avec une lettre ouverte aux administrations par l'intermédiaire de notre conseil Me Alexis Garat: Mairie, Sous-Préfecture, Président de l'Agglomération des communes, Président du Département 64 ainsi qu'à la Presse.

Mr Michelena rappelle que l'élément déclencheur de la fermeture définitive en 2021, a été l'éboulement qui s'est produit au vivier basque en 2020, à savoir que la partie qui s'est effondrée était en bordure des falaises et éloigné de 27 m de la route de la corniche.

Le sentier aurait pu être dévié de 15 mètres et l'affaire était réglée.

Donc après un an et demi de pression nous avons obtenu grâce au Maire d'Urrugne fin janvier 2024, une réunion à la ferme Etzan à laquelle étaient présents 3 représentants de la mairie d'Urrugne, 2 du Département dont 1 responsable de tous les sentiers du département et 1 principalement sur le littoral, 1 Entreprise pour définir un autre tracé qui doit donner ses résultats pour juillet 2024 et 2 personnes travaillant dans la société casagec qui définit le trait de côte !

Notre association a réussi à intervenir directement auprès des plus hauts responsables !

Nous avons ainsi appris que la société « d'une ville à l'autre » a été mandatée par le

département pour étudier et proposer un nouveau tracé avant l'été 2024. Encore une fois sur ce dossier nous voyons que le plus compliqué est d'avoir accès aux informations ! Nous savons déjà d'avance que les résultats ne nous seront pas communiqué ... il faudra les obtenir...

Intervention de Mme Hacala pour préciser que le sentier provisoire actuel n'a en effet rien de littoral, Mr Michelena indique que l'association a proposé un tracé différent. Mr Boulanger pose la question de savoir si le nouveau tracé du sentier est réfléchi à court terme ou long terme ? Bien évidemment, ce que l'association propose a pour but le long terme, car cela suffit de gaspiller de l'argent ! Quant à ce que proposeront la mairie et le département il faut donc attendre l'étude de juillet.

- **LA ROUTE DE LA CORNICHE :**

Fermeture définitive :

L'association s'est, dès le départ, positionnée en faveur du maintien de la route de la corniche, en créant une pétition sur change.org qui recueille aujourd'hui 1056 signatures.

Ce n'est pas assez... nous devons continuer à en parler autour de nous

Pétition pour le maintien de la route de la corniche

Pétition <https://chnq.it/XtCBTL9p>

Rechercher sur google : change org maintien corniche basque

Le dernier comité de pilotage de décembre 2023 s'est basé sur le rapport technique de CEREMA et sur l'étude des prévisions du trait de côte pour 2047 de CASAGEC. Ci-joint vous trouverez le document qui a servi de base à cette réunion. Cependant les plus anciens habitants de la corniche contestent non pas les études mais la vitesse de l'érosion. En cela il faudra demander comment ces études prévoient qu'en 2047 le blockhaus du rondpoint et les deux maisons seront dans l'eau !

Sur ce document on peut voir les « cavernes » creusées par la mer. Quand nous avons dit à Mr Lasserre que ces cavernes existaient déjà quand nous étions jeunes (sûrement de moindre importance), il a été très surpris ; Preuve que certaines personnes influencent les décisions de nos dirigeants en amplifiant le phénomène !

Extrait du communiqué de presse du comité de pilotage (ci-joint en entier) Il y a beaucoup de contradiction dans ce communiqué.

Le recul du trait de côte entre Hendaye et Ciboure menace la pérennité de la RD912. Face à ce risque, l'ensemble des partenaires publics concernés a engagé une étude, à la fois prospective et opérationnelle, sur les mobilités dans le secteur de la Corniche basque. Cette étude partenariale, d'un montant de 224 000 € HT, est cofinancée par l'Etat, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté d'agglomération Pays Basque, le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour et les communes de Hendaye, Urrugne, Ciboure et Saint-Jean-de-Luz.

Au terme de cette étude, les partenaires prennent tous acte qu'il ne sera pas possible de déplacer la RD912 pour la mettre durablement à l'abri du risque, en raison à la fois du rythme de recul du trait de côte et des contraintes réglementaires liées à la loi Littoral.

Donc deux raisons :

- La loi littoral qui devrait pouvoir être modifiée
- et - la vitesse du trait de côte qui doit être contesté

Les 3 zones dites à haut risque seraient la 5, 7 et 9

Zone 5 en face des deux maisons

Zone 7 rond-point de la bretelle

Zone 9 après le rond-point à une centaine de mètres en allant vers Hendaye

Il a été décidé de fermer la route pour une durée d'au moins 3 semaines pour faire un test grandeur nature. Les études faites sur la mobilité qui ont coûté des centaines de milliers d'Euros ne suffisent apparemment pas !

Des résultats de ce test, dépendront les travaux qui seraient entrepris pour une déviation modérée de la route et une demande de dérogation à la loi littorale.

Nous pensons que cela va en notre faveur !

Nous pensons que la déviation au niveau de la zone 5 sera très compliqué à réaliser car il y a deux maisons en contrebas. (Les autres au nombre de 4 sont très faciles à réaliser techniquement). C'est pourquoi, une des options que propose l'association serait de fermer uniquement cette portion de la Corniche (Socoa / rond-point) à condition que le camping et les 3 habitations aient un autre accès pérenne et viable pour le futur, via la bretelle de l'autoroute . On pourrait alors envisager de décaler la route sur 3 ou 4 points sensibles considérés comme dangereux entre le rond-point de la bretelle et Hendaye. Il faut prendre en compte qu'une partie du report de la circulation se portera alors sur la route de Socoa comme le précise Mr Gonthier, président du conseil quartier Socoa/Corniche. L'autre partie venant de St jean se ferait par la bretelle. Cette solution n'est pas optimale mais permettrait de préserver les maisons, laisser l'accès à Hendaye tout en créant une zone piétonne et point de vue sur belharra.

Mr Lasserre a été intéressé par cette option et nous a demandé si les riverains seraient d'accord. Nous avons répondu par l'affirmative si aucune autre solution n'était trouvée et si les accès des riverains étaient assurés.

Il faut se mettre en tête que certains lobbys attendent avec impatience le prochain éboulement qui sera prétexte à une fermeture définitive.

Nous rappelons que l'association a fait la demande de participer à ces réunions de Copil, mais que la réponse a été négative car ces réunions " ne sont pas publiques et ce n'est pas le moment ». Le Comité de pilotage (Copil) est l'ensemble des administrations, élus et organismes qui se réunissent depuis une dizaine d'années maintenant sous l'égide de l'agglomération des communes et la présidence de Mr Alzury pour le devenir de la route de la corniche.

Intervention de Me Garat, qui se dit très sensible aux préoccupations de l'association mais force est de constater que nous avons affaire à des questions purement politiques, car autant nous avons obtenu une réponse à notre courrier avec l'ancien sous-préfet qui nous proposait de nous rencontrer, mais les deux derniers qui l'ont remplacé ne daignent même pas répondre, c'est ce qui est désolant. Notre force, ce sera de passer par les réseaux sociaux et le développement humain.

Enfin, Mr le vice-président Jean Paul ARRUEBARENA nous relate la rencontre qui a eu lieu avec le président du département J Jacques Lasserre le 26 janvier dernier. (Mr Bona et Michelena étaient aussi présents). Mr Lasserre a été très à l'écoute des préoccupations de l'association et a démontré qu'il connaît très bien les lieux. Pour lui aussi ce serait désolant de devoir supprimer la route de la corniche et il pense que des reculs ponctuels aux points sensibles devraient être possible, mais un des points n'est pas sur une partie communale mais sur une partie du conservatoire du littoral, c'est ce qui sera le plus difficile à obtenir mais il a assuré à nos représentants qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour aller dans ce sens-là. Il envisage de demander une utilité publique. Cependant il nous a bien confirmé que certains lobbys étaient puissants et influençaient aussi le préfet. Nous devons continuer à échanger avec lui.

Fermetures provisoires : Le protocole régissant ces fermetures provisoires a été signé en décembre 2022 par le préfet, le Sous-Préfet, le Président du Département et les maires de Ciboure, d'Urrugne et d'Hendaye. Le protocole est déclenché dès que le département est classé en alerte orange vagues-submersions ou fortes pluies (+350 mm sur 3 mois glissants ou + 150 mm sur 1 mois) –

Lors de la dernière fermeture d'après nos renseignements, l'alerte submersion était jaune !

Avant la signature, nous avons rencontré à plusieurs reprises la mairie qui annonçait alors que le seul soucis d'accès était pour les maisons Darricau, Garmendia, Etcheçaharreta car une dérogation permettrait aux riverains du quartier Cauteren Baita de rentrer chez eux et le blocage ne se ferait qu'à partir de l'entrée du camping Juantcho ce qui lui permettrait d'avoir un accès en direction de Socoa.

Depuis, 3 épisodes de fermetures ont eu lieu : du 2 au 10 novembre 2023 (8j) du 11 au 14 février 2024 (4j) et enfin du 10/03/24 au 14/03/24 (5j) et dès la 1ère fermeture, le Préfet a apparemment refusé d'accepter les dérogations ci-dessus annoncées et donc le Département a bloqué la route de la Corniche dès les dernières maisons de Socoa/Ciboure et bloqué complètement la bretelle de l' autoroute isolant le quartier Cauteren Baita, les maisons des familles Darricau, Garmendia, Etcheçaharreta et le camping Juantcho. Dans l'urgence les services de la mairie d'Urrugne se sont retrouvés les 2,3 et 4 novembre 2023 à créer 2 voies d'accès provisoires pour désenclaver ces familles. Mais ce ne sont que des accès provisoires à améliorer si cela doit être du long terme. Nous avons appris que la carte des risques, sur laquelle s'est basée le protocole date en fait de 2009, donc le département a lancé une nouvelle étude de l'évolution des risques en début d'année mais les résultats ne sont toujours pas connus.

Prochaine fermeture provisoire décidée par le Copil de décembre : 3 semaines au printemps, les dates ne sont pas encore fixées mais ce serait à priori du 21/05 au 16/06/24, avec l'éventualité d'une autre fermeture en pleine saison estivale. Cette fermeture aura lieu indépendamment d'une alerte orange, car elle sera à titre expérimentale pour pouvoir établir une étude du comportement des automobilistes sur les autres routes et le report de la circulation.

Certains adhérents évoquent la possibilité de bloquer les routes secondaires lors de la prochaine fermeture de la route de la corniche ? Certains veulent réserver l'accès de la route des crêtes ou de la glacière aux seuls résidents, afin que tout le trafic se reporte sur la D810, cela semble difficile à réaliser. Une adhérente propose de nous opposer justement à cette prochaine fermeture puisque de l'avis général il est important de conserver la route , ça ne sert donc à rien de faire encore des études pour quantifier le report des véhicules ... ! Après discussion, il s'avère que non, il vaut mieux laisser faire cette fois-ci afin que l'administration se rende compte par elle-même qu'il n'est absolument pas possible de se passer de la route de la corniche qui absorbe un trafic de 9000 véhicules/jour en hiver et 17000 en été.

Il est peut-être envisageable de faire une distribution de tracts au niveau du rond-point de la glacière, des routes communales et de l'entrée de l'autoroute (pour toucher la totalité du Traffic). Dans ce cas il faudra une mobilisation de tous ! Et même nous devons en parler autour de nous. Cela risque de coûter cher en impression papier. Nous en discuterons avec le bureau et enverrons un mail.

• **CONCLUSION ET STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION :**

Réseaux sociaux et développement :

Comme dit précédemment durant la réunion, nous devons nous faire connaître pour que nous puissions être un acteur majeur dans les décisions de l'avenir de la corniche. À l'unanimité, il est donc décidé de rechercher quelqu'un (jeune de préférence) qui s'occuperait de la création de site sur les réseaux sociaux et qui en assurerait le suivi de façon à toucher et mobiliser le maximum de personnes. N'hésitez pas vous proposer auprès d'un des membres du bureau.

Parmi nos adhérents nous comptons Mr Gonthier qui représente le conseil de quartier Socoa/Corniche et propose même d'être volontiers une caisse de résonance de notre association auprès de la mairie, nous l'en remercions vivement. Nous ferons passer les courriers afin que tout le monde soit au courant de leurs activités et de la date de leur réunion.

Mr Mihura propose que soit organisé une réunion avec les Maires de St Jean de Luz, Ciboure, Urrugne, et Hendaye. C'est envisageable mais cela demande une grosse préparation.

Recherche d'informations :

Il est très compliqué d'avoir des informations. Nous sommes pourtant en démocratie et cela paraît surprenant sur un sujet tel que la corniche.

Nous appelons tous les membres à faire marcher leurs connaissances dans les mairies, département, comité de pilotages, etc pour avoir des infos qui sont indispensables à notre défense.

Un exemple est l'étude du retrait de trait de côte que nous n'avons pas.

Si quelqu'un connaît, ou peut nous faire entrer en contact avec des politiques (Vincent Bru député), préfet, entreprises qui font les études, journalistes. Etc. ... ce serait très bien car nous devons continuer notre travail de communication.

Responsables de quartier :

Nous recherchons toujours des responsables de quartiers qui seront là pour reléguer les infos si besoin est. Si vous êtes partant ou si vous connaissez quelqu'un, faites-le nous savoir. Voir le tableau ci-dessous.

Prochaines actions et urgences :

Lors de la prochaine fermeture de la route de la Corniche au mois de Mai /juin, il sera important que tous les membres de l'association fassent remonter les "incidents", embouteillages, routes abîmées ou incivilités constatés (Mails, lettres ,téléphone....) . D'une part aux différentes administrations et forces de l'ordre pour qu'elles se rendent bien compte des problèmes engendrés (si vous avez besoin d'une adresse nous l'avons peut-être) et d'autre part à l'association pour que nous puissions les reléguer sur les réseaux sociaux, articles de presse, rencontres avec les administrations.

Distribution de tracts durant la prochaine fermeture ? Fermeture des routes communales ? ... à décider avec le bureau.

Nouvelle lettre pour intégrer le comité de pilotage (Mr Lasserre semblait être d'accord)

Communiqué de presse avant la fermeture provisoire (et propositions)

Nouvelle demande de rendez-vous avec le préfet

Nous recherchons aussi des personnes qui peuvent nous aider à rédiger les communiqués de presse... journalistes ou autre.

Conclusion :

On note une nette évolution des rapports avec l'administration depuis 2 ans : la mairie d'Urrugne qui faisait un peu la sourde oreille au départ est beaucoup plus attentive et nous reçoit régulièrement, le Président du département nous accorde une entrevue, les médias qui ne tenaient pas compte de notre avis, viennent nous voir, nous invitent ou publient nos communiqués.... Il faut donc continuer à se mobiliser et faire du bruit pour se faire entendre.

Fin de la réunion 16H35

Tableau des responsables de quartier (cette liste peut s'étendre.)

		Délégué
Socoa du feu au rond-point de la bretelle		Christiane
Socoa route de bizargorry		
Route de kauterabaita		
Chemin d'etzanabal , xekalebaïta et etzan		Jean philippe
Chemin handiabaita et laburrenia		
Chemin etzail bordaberry		Arnaud
Chemin des crêtes		Jean Paul
Chemin d'anziola		
Route de la corniche (de bordaberry à camping euskalduna)		
Route de la corniche du camping euskalduna au rond- point d'abbadia et quartier azkubiaga		
Route de la corniche du rond-point abbadia aux deux jumeaux		
Route de la glacière du rond-point d'abbadia au tunnel		Morgan
Route de la glacière du tunnel à la nationale		Jacques
Bittola		